

LOGEMENT METROPOLITAIN

L'exécutif tente de cacher ses résultats catastrophiques

27 mai 2024

Une situation catastrophique

Les chiffres sur la production de logements sociaux présentés ce jour en Commission Permanente de la Métropole de Lyon sont catastrophiques. En 2023, nous comptons seulement 1955 logements sociaux et seulement 1341 nouveaux logements, très loin des objectifs fixés par l'Etat (3568 logements) et la Métropole (4400). La pire année que nous n'ayons jamais connu en matière de création de logements sociaux !

Les raisons de cet échec sont multiples et sont la conséquence des choix de la majorité métropolitaine :

- La volonté affirmée de l'exécutif d'imposer des logements sociaux dans les zones où les taux sont déjà élevés, mettant à mal la mixité sociale
- L'augmentation de la taxe d'aménagement spéciale (TAS) par la Métropole
- La mise en place de l'encadrement des loyers qui décourage les investisseurs
- Des aides à la pierre en chute libre (-52,85%)
- Des injonctions contradictoires : construire et renaturer, construire et limiter les déplacements.

Une volonté claire d'esquiver ce bilan en passant le dossier en catimini en commission permanente

Après 2022 et 2023, nous disons à nouveau que la politique de logement mérite un débat honnête hors du huis clos de la Commission Permanente.

Notre demande a été une nouvelle fois rejetée.

L'exécutif préfère une présentation sans tous les conseillers métropolitains, sans presse et sans public, pour éviter la diffusion de ce bilan catastrophique.

Quel mépris vis-à-vis de tous les nombreux grands lyonnais en recherche d'un logement décent et accessible et dont les conditions de vie n'intéressent finalement pas l'exécutif...

Les signataires

Philippe COCHET, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Sophie BLACHÈRE**, conseillère régionale | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, conseiller métropolitain | **Doriane CORSALE**, 1^{ère} adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1^{ère} adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOUSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire déléguée d'Oullins Pierre-Bénite | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape